

GESTION DANS DES CONDITIONS D'INCERTITUDE  
LIEE A LA TAILLE DU STOCK ET AU RENDEMENT ADMISSIBLE

10.1 La Commission a félicité le Comité scientifique des progrès qu'il avait réalisés cette année en ce qui concerne l'examen de la gestion dans des conditions d'incertitude (SC-CAMLR-XIII, paragraphes 2.79, 10.1 à 10.8) en réponse à la demande faite par la Commission en 1993 (CCAMLR-XII, paragraphe 4.26) et s'est ralliée à son avis. Elle a approuvé l'approche choisie par les groupes de travail, laquelle consiste à considérer des méthodes d'évaluation appropriées et des avis de gestion pour chaque stock. La Commission a notamment encouragé la formulation d'avis fondés sur une série de critères de sélection tenant compte des conditions d'incertitude sur le stock et sur les prédateurs, comme ceux qui ont été élaborés par le WG-Krill et appliqués au krill et à certains poissons (paragraphe 3.10; SC-CAMLR-XIII, paragraphes 2.42, 2.70 et 2.79).

10.2 Il a été noté que les techniques et les modèles dont on se sert à l'heure actuelle pour incorporer l'incertitude dans les évaluations de stocks sont utilisés de telle manière que l'on constate en général une baisse des rendements estimés et des limites de capture au fur et à mesure de l'accroissement de l'incertitude dans les paramètres des modèles (SC-CAMLR-XIII, paragraphe 10.7).

10.3 La Commission a noté qu'il était nécessaire de développer les méthodes traitant l'incertitude et a approuvé les commentaires du Comité scientifique selon lesquels il est possible de mieux incorporer l'incertitude dans ses évaluations (SC-CAMLR-XIII, paragraphe 10.4).

10.4 La délégation de l'Australie a fait remarquer que l'examen de cette question était à l'ordre du jour tant de la Commission que du Comité scientifique, ce qui avait permis aux Etats membres de se tenir au courant des développements survenant dans tous les domaines. Toutefois, les groupes de travail, eux, examinent les stocks un par un. La Commission a convenu et décidé qu'à l'avenir cette question serait retenue à l'ordre jour.